

A venir

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284429>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le changement dans la continuité

Lors de la 42^e assemblée générale du CL, qui s'est tenue le 2 avril, a eu lieu un moment historique : l'élection d'une nouvelle présidente. Pourquoi historique ? En 43 ans d'activité, le CL n'a eu que quatre présidentes. Renée Chambordon, au terme de trois mandats de trois ans, ne peut, statutairement, être réélue. Pour marquer l'énorme travail qu'elle a fait au cours de ces neuf ans au CL, elle fut élue, par acclamations chaleureuses, présidente d'honneur.

La nouvelle présidente, Mme Gilberte Muller, fut élue par acclamations, toutes aussi chaleureuses. Ancienne présidente de l'Union des femmes de Genève, membre du Comité de l'Association genevoise pour les droits de la femme, membre du Comité d'action genevois de (in) et mère de trois enfants, Mme Muller connaît son métier. Nous lui souhaitons ici tous les succès dans son nouveau mandat.

M. G.

25e anniversaire du Groupe féminin radical

Fondée en 1956 par un groupe de femmes de milieux radicaux sous la présidence de Mme Jeanne Berner, cette association s'est donnée comme buts la formation et l'information politiques de ses membres, la lutte pour l'égalité des droits, en partant de l'idée que l'évolution de la condition féminine doit s'insérer dans la politique générale du pays et par la collaboration des hommes et des femmes.

Le Groupe féminin radical a également et dès ses débuts, pratiqué une action sociale discrète mais efficace, en même temps qu'un programme culturel.

Le développement de l'association fut réjouissant, permettant la création de plusieurs sections en ville et dans le canton.

En mai 1959, le GFR fut reçu par le Parti radical comme association cantonale ; il est depuis lors intégré à part entière dans les organes du parti, et participe aux décisions par ses représentantes à l'assemblée des délégués.

Le Groupe féminin radical s'est ouvert aussi sur l'extérieur : membre de l'Union suisse des femmes radicales (dont il a assumé le Vorort en 1962), de l'ASF, du Centre de liaison genevois, de la FRC, il a participé à la création de l'Inter-groupe féminin des partis radical, démocrate et libéral. Il s'honore de compter parmi ses membres Mme Lise Girardin dont on connaît la brillante carrière politique, parmi les députés, Mlle E. Stüssi, la regrettée Mme Geneviève Jovignot, Mmes Anne Petitpierre et M. Martin, Mme Lise Thévenaz, conseiller administratif de Bernex et douze conseillères municipales de la Ville et des communes.

Le Groupe féminin radical a apporté sa collaboration et son appui à toutes les options sérieuses qui se sont développées au cours de ces dernières années concernant la condition féminine, notamment : la solution des délais en matière d'avortement, la protection de la maternité, l'imposition de la femme mariée et aujourd'hui l'égalité des droits et la protection des consommateurs qui vont faire l'objet de la votation fédérale du 14 juin.

J. B.
Groupe féminin radical

BERNE FRANCOPHONE

Remise de diplômes

La fin du cours de l'Ecole ménagère rurale de Malleray a été marquée par la remise des diplômes à treize jeunes filles et dames. Fait remarquable : à l'Ecole d'agriculture de Tavannes, une jeune fille de Renan, Mlle Michèle Kiener, a obtenu son certificat de fin d'études dans la classe des jeunes paysans, seule fille de la volée parmi seize garçons.

A.M. S.

Fermeture de la classe d'infirmières

A Bienne, une classe d'infirmières s'était ouverte en 1980 pour les élèves de langue française. Cette section romande de l'école avait été décidée par le Grand Conseil en 1974. Faute d'enseignants de langue française, l'ouverture s'était fait attendre.

Une première volée d'élèves — heureuses de pouvoir faire leurs études dans leur langue maternelle — apprennent que la section romande fermera ses portes faute de places de stages. En effet, la région biennoise n'offre pas suffisamment de places aux stagiaires qui ne peuvent faire leur formation pratique en langue allemande.

Quinze élèves entraient dans la section romande en automne 1980 ; de nombreux(ses) autres attendaient leur admission pour 1981. Ces derniers(res) recevaient une lettre le 12 février 1981, ainsi libellée :

« (...) A l'origine de l'ouverture de la section romande en octobre dernier, il avait été prévu d'ouvrir une seule classe expérimentale débutant en octobre 1980 jusqu'à 1983. Or, il s'avère que nous manquons de places de stages dans la région en langue française ainsi que dans les cantons voisins francophones. Nous avons décidé de revenir sur notre décision en supprimant la deuxième volée d'élèves pour 1981.

La Commission d'école décidera dans le courant de cette année de l'acceptation de nouvelles candidatures pour l'ouverture d'une nouvelle classe en 1982 ou 1983. »

Mme Sylviane Zulauf et quinze cosignataires du Conseil de Ville ont interpellé le Conseil communal de Bienne lors d'une séance du Conseil général au sujet de la fermeture intempestive de la classe romande d'infirmières.

Anne-Marie Stullet

NOMINATIONS

Mme Madeleine Morand (GE)

a été nommée le 9 février dernier présidente de l'Union des femmes de Genève, en remplacement de Mme Gilberte Muller.

Mme Gilberte Muller (GE)

a été élue présidente du Centre de liaison des Associations féminines genevoises, en remplacement de Mme Renée Chambordon. La nouvelle adresse du CL est : 12 b rue de Bourgogne, 1203 Genève. (Voir « Genève »)

Mme Jacqueline Excoffier (GE)

a été désignée vice-présidente du Parti radical genevois. C'est une première en Suisse au sein de ce parti.

A VENIR

Centre de liaison des associations féminines (FR)

Mardi 12 mai : assemblée générale statutaire à 14 heures à l'Hôtel Central à Fribourg. En deuxième partie information sur la votation du 14 juin.

Maison de la femme (VD)
Eglantine 6, Lausanne

23 avril au 14 mai : Exposition de gravures de Nicole Gerber (14 h. 30 à 18 heures, sauf dimanche).

14 mai : La danseuse Isadora Duncan, conférence de Geneviève Westphal, UDF. (14 h. 30)

21 mai au 13 juin : Exposition d'aquarelles, mosaïques et batiks de Dominique de Miscault (14 h. 30 à 18 heures, sauf dimanche).

26 mai : en vue de la votation fédérale du 14 juin : « Consommateurs, la protection de vos droits est-elle nécessaire ? » par Yvette Jaggi, FRC. (14 h. 15)

L'ADF à Nyon

Salle de la FOBB, Morâche 3

(VD)

Cours d'instruction civique : après « l'organisation de la commune »

— 22 avril : la présentation des partis politiques.

6 mai : Présentation du Parti radical (20 h. 15).

20 mai : Présentation du Parti libéral (20 h. 15).

3 juin : Présentation du Parti indépendant (20 h. 15).

17 juin : Présentation du Parti socialiste (20 h. 15).

1^{er} juillet : Présentation du POP (20 h. 15).

ADF Montagnes neuchâteloises

Mardi 2 juin, 20 h 15, salle SSEC, Serre 62, La Chaux-de-Fonds

Conférence Gabrielle Nanchen - Thème « Egalité - Pour quoi faire ? »

Préparation à la votation des 13/14 juin.

Lyceum

(NE)

Sélection cantonale pour le Prix de France 1981 (Ordre des Artistes Créateurs Suisses), les 4, 5 et 6 juin au local, Fausses Brayes 3. Candidats priés de s'inscrire auprès de Denise Bickel, tél. 24 20 53.

L'AMCF cantonale

(NE)

adresse une invitation à s'inscrire pour documentation, contacts ou informations concernant l'activité auprès de l'Association des mères chefs de famille, rue des Battieux 5, 2003 Neuchâtel

Femmes universitaires

(GE)

Une soirée-débat aura lieu le mardi 12 mai à 20 h. 30 à l'Institut National genevois, 1 Prom. du Pin, sur le thème de l'égalité des droits entre hommes et femmes, à l'approche de la votation fédérale du 14 juin. Dirigée par Mme Jacqueline Berenstein-Wavre, vice-présidente de (in), la soirée comprendra des groupes de discussion animés par Da-

nièle Bujard, lic. en droit, directrice de la Caisse cantonale de compensation, Lucienne Demolis, lic. ès sciences sociales, ancienne directrice de l'enseignement secondaire et Denise Wagner, lic. ès lettres et juriste.

Journée des femmes

(JU)

Une Journée des femmes aura lieu le 9 mai 1981 à Délémont.

Programme :

10-12 heures : Portes ouvertes du Bureau de la condition féminine, rue des Marronniers 3, Délémont.

Dès 16 h. 15 : Salle St-Georges : Exposé de Pierre Gassmann, conseiller aux Etats, sur le thème « 10 ans de droit de vote des femmes. »

Introduction de Marie-Josèphe Lachat, chef de BCF, sur le thème « Egalité entre hommes et femmes », suivie d'un débat public présidé par Lucine Jobin, présidente de la Commission du BCF.

18 h. 30 : Apéritif.

20 heures : Tour de chant de Christine Schaffner.

20 h. 45 : Spectacle « Aigre ? Non... Doux » de la Compagnie La Tortue, de Genève.

21 h. 45 : Tour de chant de Christine Schaffner, 2^e partie.

Les Associations féminines jurassiennes apparaîtront avec des stands.

A Berne

Rencontre nationale des mères chefs de famille les 9 et 10 mai, Weihergasse 4, samedi dès 12 h. 30.

A Bâle

aura lieu les 25 et 26 mai 1981 l'Assemblée générale de l'Union suisse des Amies de la jeune fille.

A LAUSANNE

Trois soirées sur Le mariage en question

DOSSIER
(fin)

L'institution du mariage fait-elle problème ? Hommes et femmes cherchent plus librement que par le passé comment vivre à deux une relation authentique et responsable. Cette évolution se traduit par des modifications importantes du code civil, alors que le régime fiscal et le système des assurances stagnent.

Que penser de cette évolution ? c'est cette question que l'Association vaudoise pour les droits de la femme et l'Association vaudoise des femmes universitaires ont abordée en février et mars sous trois aspects différents.

Approche historique

Exposé du prof. J.L. Flandrin de Versailles.

Evocation vivante de l'institution familiale et de sa fonction dans l'ancienne société (16^e-18^e s.), formation du couple et vie conjugale, autorité dans le couple, maternité, contraception... Ce tableau, ou plutôt cette fresque, de la vie familiale de nos aïeux,* s'appuyant sur une vaste documentation, nous a donné un aperçu d'une société bien différente de la nôtre, mais dont nos traditions sont issues. Il est utile de mesurer l'évolution d'institutions et de valeurs que nous avons peut-être tendance à croire intangibles et universelles.

Approche éthique et sociologique

Exposé du prof. P. Campiche, directeur de l'Institut d'éthique sociale de la FEPS et professeur de sociologie de la religion à l'Université de Lausanne.

Les facteurs principaux de changements peuvent se résumer ainsi : dissociation entre sexualité et procréation, émancipation de la femme, critique de la famille et recherche de formes nouvelles de vie commune.

« Mariage et famille ne vont plus de soi dans notre société ». Il en découle une grande fragilité du mariage. Cela s'explique par l'évolution économique et sociale : révolution industrielle, travail de la femme, privatisation accélérée de la famille, avec accent sur sa fonction affective, et la fin de sa fonction économique. L'Etat, les assurances, les services

sociaux prennent le relais. L'idée nouvelle d'égalité (entre sexes, entre générations, entre classes) bouleverse l'ordre hiérarchique de la société et de la famille.

La famille devient lieu d'incertitude, de conflit des valeurs. Le but du mariage est le dialogue, l'échange affectif, la vie communautaire. Faut-il une institution pour cela ?

Exposé de M. R. Bondolfi, chargé de recherche à l'Institut d'éthique sociale à l'Université de Zurich.

On constate une opposition entre la société industrielle moderne et la famille, basées sur des valeurs contradictoires :

la société basée sur la rentabilité, la mobilité, l'élimination des obstacles ;
la famille basée sur la stabilité, la solidarité, l'acceptation des problèmes.

Cette incompatibilité fonctionnelle est source de fragilité. M. Bondolfi l'observe en particulier dans trois lieux de fragilité :

- les relations préconjugales ;
- le divorce ;
- les enfants.

Du point de vue éthique il s'agit de promouvoir la recherche d'un équilibre délicat mais possible dans le couple.

Approche juridique et fiscale

Dans une troisième soirée, Maîtres M. Bénédic et M. Florio nous ont donné une information utile sur la révision en cours du code civil, et Mme D. Yersin nous a parlé du système fiscal vaudois par rapport au mariage.

Marianne Laufer

* Voir J.L. Flandrin « Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société », 1976, Hachette Paris